

Musée royal
d'Histoire
Naturelle

N^o 3.

Bruxelles le 20 Décembre 1848

à M^{lle} Min. des Intérieurs

M^{lle} Min.

Il s'agit d'établir pour le personnel

J'ai l'honneur de vous
faire connaître en réponse
à v^{re} lettre du 12 Décembre
courant, 7^e Div^{is}, N^o 2890,
qu'il n'y a pas lieu pour
le Musée royal d'Histoire
Naturelle, une liquidation
fictive des pensions de veuves
et orphelins qui auraient
pu être accordées depuis le
1^{er} Octobre 1830, attendu
qu'il n'est d'écédé aucun
employé de cet établissement
depuis le 1^{er} Janvier 1843,
époque à laquelle ces
collections de la ville de
Bruxelles ont été cédées au
Gouvernement.

Agr. M^{lle} Min.

Le Directeur.

B
3

RBINS



RBINS36610
BEL IRSNB AJL1AH19